

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 420

présenté par

M. Pauget, M. Reiss, M. Masson, M. Dive, Mme Louwagie, M. Dassault, M. Leclerc,
M. Emmanuel Maquet, M. Brun, M. Cattin, M. Le Fur, M. Hetzel, M. Straumann, M. Menuel et
M. Minot

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.